

## Classification du monde vivant

### Introduction

On appelle **classification** le classement des êtres vivants en groupes plus ou moins importants, en utilisant des critères choisis.

Un **critère** est un caractère que possèdent les êtres vivants et qui peut être utilisé pour les classer.

Les disciplines le plus directement spécialisées dans la classification des organismes vivants sont la taxinomie et la systématique :

- La **systématique** cherche à établir une description des espèces et les organiser les unes par rapport aux autres au sein d'une classification en s'intéressant aux relations évolutives entre les espèces.
- La **taxinomie** s'occupe de l'attribution des noms (la nomenclature).

Le monde vivant présente une grande richesse de formes de vie. Sous l'apparente diversité des formes, il y a souvent un caractère commun qui permet de regrouper les espèces dans une même famille : c'est ce qu'on appelle la **phylogénétique**.

Certains animaux ou végétaux, bien que différents par de multiples aspects, sont construits selon les mêmes principes d'organisation.

On passe de cette constatation à l'idée que ces formes proches dérivent d'une forme de base qui possédait ces mêmes caractères qui ont ensuite varié de manière accessoire. Cette forme de base est la **forme ancestrale**.

Une **classification phylogénétique** reconstitue les liens de parenté à partir des caractéristiques anatomiques et morphologiques, mais aussi moléculaires et génétiques.

Elle reconstitue l'histoire de la descendance des êtres vivants. Le premier critère spontanément utilisé pour regrouper des êtres vivants dans une même espèce est le **critère de ressemblance**.

La "pyramide de la classification" s'élève, réunissant les **espèces** en **genres**, les genres en **familles**, les familles en **ordres**, les ordres en **classes**, les classes en **embranchements** et les embranchements en **règnes**.

## **La nomenclature des espèces**

Chaque espèce reçoit un nom constitué de deux mots : c'est la nomenclature binominale. Ce mode de dénomination a été proposé en 1758 par le naturaliste suédois Linné, fondateur de la taxonomie moderne. Linné choisit des noms latins, le premier est le nom du genre, le second, souvent descriptif ou géographique, caractérise l'espèce.

Par exemple Linné attribua aux êtres humains le nom du genre Homo (« homme ») et le nom d'espèce sapiens (Sage) : le nom scientifique pour l'espèce humaine est (Homo sapiens) selon la taxonomie :

(vivant) → règne animal → embranchement des chordés → classe des mammifères → ordre des primates → famille des hominidés → genre Homo → espèce Homo sapiens.

Paléontologie L2 OEB